

Evaluation du cursus « Construction » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

**Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de
Morlanwelz (IEPSCF Morlanwelz)**

Comité des experts :
M. Willy Patrick DE WILDE, président
MM. Jean-Pierre COLLIN, Bruno FROMENT, Ghislain PLUNUS,
Michel PROCES, experts

7 février 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 29 et 30 avril 2013 à l'IEPSCF Morlanwelz pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignants, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants des employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Morlanwelz (IEPSCF Morlanwelz) a vu le jour en 1991. Il prend ses racines dans une longue tradition de cours du soir, qui remonte au 19^e siècle avec la création d'une école de dessin, puis d'une école industrielle, à destination des ouvriers travaillant dans les charbonnages de la région.

Le bachelier en Construction, option Bâtiment, remplace en 2008 le graduat en Construction, qui avait lui-même succédé au graduat en Travaux publics créé en 1967.

Outre le bachelier en Construction, l'IEPSCF Morlanwelz propose aussi les bacheliers en Comptabilité, Secrétariat de direction, et le Certificat d'aptitudes pédagogiques.

La formation est organisée à horaire décalé afin d'accueillir des personnes déjà engagées dans le monde du travail.

Remarque préliminaire

En novembre 2008¹, dans le prolongement de la réforme de Bologne, la Fédération Wallonie-Bruxelles a prévu que les programmes d'enseignement supérieur organisés par l'enseignement de promotion sociale s'alignent sur la structure en cycles qu'avait déjà adoptée l'enseignement de plein exercice.

Les programmes d'enseignement supérieur dans le domaine de la construction ont alors été revus et plusieurs changements y ont été apportés parmi lesquels l'allongement de la durée des études et l'insertion de stages. Le graduat est alors devenu un bachelier en Construction, option bâtiment ou option génie civil. Cette formation comporte un volume total de 2180 périodes ou 180 ECTS et est réalisable entièrement en 3 années minimum. Cette formation intègre notamment des unités de formation (UF) plus pointues et plus actuelles. Le comité des experts souligne toutefois que le programme, déterminé pour l'ensemble des établissements offrant le bachelier, ne laisse que peu de marge de manœuvre aux institutions quant au contenu (matière) et au volume (points ECTS) accordés aux activités.

Au moment de l'évaluation, un nouveau profil professionnel était en cours d'élaboration au sein du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

L'ensemble des programmes organisés par les établissements d'enseignement de promotion sociale et concernés par la présente évaluation ont donc été abordés par le comité des experts en tenant compte de ce contexte.

¹ Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'enseignement supérieur

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le programme s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par l'enseignement de promotion sociale et est donc bien en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement et avec celles de l'enseignement de promotion sociale.
- 2 L'organisation du bachelier sur 3 ans, avec une bonne répartition horaire (pas plus de 4 soirées par semaine) est appréciée par les étudiants.
- 3 La section a des contacts avec le monde professionnel, par le biais notamment de la visite de salons professionnels (p. ex., la visite du salon Batimat à Paris). Ces visites sont encadrées, des activités de recherche étant prévues pour les étudiants par les enseignants.
La participation au concours « Prix belge de l'Energie et de l'Environnement » (même si la remise tardive n'a pas permis au projet d'être pris en compte) est un point apprécié par le comité.
- 4 Les enseignements sont à jour et actualisés régulièrement en fonction des innovations technologiques du secteur.
- 5 L'autonomie de l'étudiant est favorisée à travers la recherche personnelle d'informations. De manière générale, les enseignants préfèrent intervenir le plus tard possible pour aider les étudiants dans cette recherche d'informations. Cette attitude est très généralisée et prévaut tant pour la recherche de stages, que de sujets de TFE, ou d'information technique.
- 6 L'épreuve intégrée consiste en un travail de groupe, où chaque étudiant participe au développement d'une partie d'un projet collectif. Les sujets proposés aux étudiants les inscrivent dans une vision globale qui leur permet de resituer leur fonction finale dans un ensemble plus vaste. Ces sujets sont en prise avec l'actualité et dénotent un esprit prospectif. Ainsi, les étudiants sont amenés à participer au choix du thème de l'épreuve intégrée en fin de 2e année. Ils ont aussi le choix de la formule : projet, mémoire, ou thème croisé. Ils ont également le choix du thème technique qui sera développé de manière plus approfondie, ce qui constitue un facteur de motivation pour les étudiants.

Recommandation : veiller toutefois à ce que la partie technique, développée dans le 2e volet du travail, soit bien en adéquation avec les objectifs de la formation. Le diplômé ne sera en effet vraisemblablement pas amené, dans le cadre de sa pratique professionnelle, à réaliser les plans d'un bâtiment (il travaillera plutôt sur la partie technique, la lecture du cahier des charges, le suivi de l'exécution, les métrés, etc.). Il est donc important de rester vigilant quant à l'équilibre de l'investissement demandé aux étudiants pour l'acquisition de compétences. Savoir réaliser un plan de bâtiment peut être une garantie de bonne maîtrise de la lecture de plans, cependant cette stratégie peut être « coûteuse » pour une compétence non demandée pour ce profil de formation.

- 7 La volonté de composer des jurys assez larges – si pas en nombre, du moins en profils de compétences représentés – pour l'épreuve intégrée permet de rendre l'évaluation plus objective. La dimension esthétique n'est pas prise en compte dans l'évaluation des projets, ce qui est pertinent au regard des objectifs de la formation : le bachelier en Construction n'a pas à se préoccuper de ces aspects, mais plutôt à veiller aux qualités techniques et économiques de son intervention.
- 8 La mesure des acquis, très hétérogènes selon les parcours d'étudiants, est prise en compte dans le cadre du cours de mathématiques (évaluations formatives, remédiation en conséquence). Le programme du cours est adapté aux besoins de la formation.

- 1 Les compétences liées à la gestion de chantiers (métrés, devis, planification...) sont peu abordées dans les différents enseignements du programme.

Recommandation : développer davantage les compétences liées à la gestion de chantiers (métrés, devis, planification...).

- 2 L'équipe enseignante est très restreinte (cf. Chapitre 2) et les interventions extérieures sont limitées, ce qui a pour effet de confronter les étudiants à un trop petit nombre de profils et de points de vue.

Recommandation : le comité des experts est conscient du fait que le public d'étudiants risque de ne pas être présent en nombre, mais des conférences pourraient être organisées pour l'ensemble des 3 années du bachelier, voire ouvertes au public (partenaires externes, professionnels du secteur ...), pour remédier à cet état de fait.

- 3 Les cours pratiques (laboratoires, travaux pratiques...) sont quasiment inexistantes.

Recommandation : sur le modèle du cours de topographie, qui prévoit un exercice à l'extérieur, développer les travaux pratiques et permettre ainsi aux étudiants de réaliser des essais (compression...), de faire une implantation de bâtiment en grandeur réelle, etc.

- 4 La taille de l'équipe pédagogique – et le nombre d'étudiants – rendent la concertation aisée. L'informel fonctionne bien, mais ceci fait perdre l'opportunité d'une réflexion plus formalisée sur les valeurs, les méthodes pédagogiques choisies, les objectifs poursuivis.

Recommandation : formaliser la concertation, en l'élargissant éventuellement à l'échelle de l'ensemble des bacheliers organisés par l'Institut, afin de favoriser l'émergence d'une réflexion sur les dimensions pédagogiques qui peuvent être transversales.

- 5 Le comité déplore que certains cours ne bénéficient pas d'un syllabus, ne fût-ce que pour permettre aux étudiants de garder une trace des enseignements afin de pouvoir revenir sur certaines notions après avoir réussi le cursus, dans le cadre de leur activité professionnelle. De plus, il n'existe aucun matériel en ligne. Or, l'*e-learning* peut constituer un outil précieux pour le public d'étudiants qui fréquente ce type d'enseignement en cours du soir.

Recommandation : dans le cadre de l'EPS, en cours du soir, il est légitime d'exiger un syllabus, qui éventuellement réfère à des ouvrages de référence facilement accessibles. Celui-ci forme, avec la fiche UF, un « contrat avec l'étudiant ».

- 6 Les ECTS ne sont pas encore implémentés dans les fiches UF ; et la notion n'est pas explicitée auprès des étudiants.

Recommandation : chaque UF devrait disposer d'une fiche ECTS, reprenant les modalités d'évaluation, les différentes échéances etc., qui de ce fait explicite le contrat avec l'étudiant.

- 7 Les critères d'évaluation sont communiqués de manière inégale selon les cours. Le *feedback* est donné à la demande, mais il n'est pas organisé systématiquement.

Recommandation : communiquer les modalités et critères d'évaluation en début de cours, et par écrit, de manière à ce qu'ils soient un véritable « contrat pédagogique » entre les enseignants et les étudiants, constitue une bonne pratique qui devrait être généralisée à l'ensemble des enseignements.

Ces trois dernières recommandations sont étroitement liées et demande d'être prises en considération simultanément.

- 8 Au vu de la description de l'UF « Stage d'insertion professionnelle », le comité ne comprend pas l'obligation faite aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser ce stage.

Recommandation : laisser la possibilité aux étudiants travailleurs de solliciter une dispense pour ce premier stage.

- 9 Le comité des experts s'étonne également du suivi très léger réservé aux deux premiers stages (stage d'insertion et stage d'intégration) ; et, pour les trois stages, de l'absence de critères clairement définis et communiqués aux différentes parties prenantes (étudiants, entreprise, jury), qui leur permette de mener à bien leur évaluation. L'évaluation par le maître de stage « entreprise » est quasi inexistante.

Recommandation : formaliser les critères d'évaluation ; impliquer le maître de stage « entreprise » dans l'évaluation du stage ; impliquer l'ensemble de l'équipe enseignante dans l'évaluation des rapports de stage (et plus particulièrement du dernier stage d'activités professionnelles).

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le bachelier en Construction est animé par une petite équipe d'enseignants, qui présente une bonne complémentarité tant dans les profils professionnels (technique et conception) que dans les méthodes pédagogiques (plus formelle *versus* plus « atelier »). Les étudiants soulignent la grande disponibilité et l'implication de tous les enseignants, y compris ceux qui donnent cours dans d'autres sections, qui font preuve de qualités relationnelles indubitables.
- 2 Les enseignants, exerçant par ailleurs une autre activité professionnelle dans le domaine, s'inscrivent *ipso facto* dans une dynamique de formation continue et d'actualisation des connaissances.
- 3 Le comité tient aussi à souligner l'implication et la disponibilité de l'équipe éducative et administrative, ainsi que son professionnalisme (polyvalence, souci d'efficacité).
- 4 La cohabitation avec l'enseignement de plein exercice se passe dans de bonnes conditions.
- 5 Les étudiants ont à disposition un local pour travailler, ainsi qu'une table traçante (*plotter*) pour imprimer leurs travaux. L'infrastructure est en cours d'amélioration.
- 6 L'institut organise des exercices incendie, y compris pour les cours du soir.
- 7 L'accès au bâtiment par transports en commun ne pose pas de problèmes.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité pointe la taille sous-critique de l'équipe enseignante, qui représente un risque en cas d'absence, d'indisponibilité ou de départ de l'un des enseignants. Ce nombre restreint d'enseignants limite également le nombre de points de vue différents par rapport aux projets.

Recommandation : étoffer l'équipe enseignante permettrait de pallier ce risque et permettrait en outre d'augmenter la diversité des points de vue.

- 2 Le personnel administratif et éducatif souhaiterait pouvoir bénéficier de formations (lorsque de nouvelles démarches sont mises en place, par exemple).

Recommandation : informer le personnel sur les possibilités offertes dans ce domaine et organiser l'accès aux formations continuées.

- 3 Les étudiants n'ont pas accès, au sein de l'établissement, à un centre de documentation. La création d'un petit centre de documentation technique, accessible aux étudiants de la section (par exemple sous la forme d'une armoire au secrétariat avec des classeurs contenant de la documentation technique, les normes etc.) favoriserait la recherche documentaire dans des sources validées.

Recommandation : le comité recommande de mettre à disposition des étudiants quelques points d'accès à la documentation scientifique et technique de la construction, en particulier du bâtiment. Le comité recommande également d'investir dans un abonnement aux ressources en ligne du CSTC.

- 4 Le parc informatique est relativement vétuste. Il est cependant à noter que les étudiants disposent généralement de leur propre ordinateur.

Recommandation : veiller au renouvellement du parc informatique.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 L'institut fait figure « d'électron libre » : il n'y a pas ou peu de recherche proactive visant à établir des partenariats avec les représentants locaux de la profession.

Recommandation : l'ancrage local devrait être dynamisé. L'institut gagnerait à développer et ancrer ses partenariats (avec des lieux de stage, via des visites de chantiers...). Il pourrait aussi, vu le profil « bâtiment », chercher à établir des partenariats avec une autre école (d'architecture ou autre) de la région.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité a apprécié la clarté du rapport d'autoévaluation, qui permet de mesurer l'état d'avancement de la démarche qualité.
- 2 Le changement de direction semble avoir insufflé une nouvelle dynamique à l'établissement. Des « résistances au changement » disparaissent graduellement et les concepts liés à une véritable démarche qualité se substituent petit à petit aux contacts informels qui prévalaient.
- 3 Les fiches action, qui mentionnent clairement les échéances visées, sont réalistes et pertinentes.

Recommandation : la dynamique pourrait toutefois être accélérée, pour autant que la concertation soit organisée entre les différentes parties prenantes (information, consultation, représentation, feedback).

- 4 La création d'une Commission Permanente Qualité devrait permettre de pérenniser la démarche.

Recommandation : élargir cette commission à l'ensemble de l'établissement permettrait de faire percoler les bonnes pratiques d'une section à l'autre.

- 5 Toutes les parties prenantes affirment être bien informées du fonctionnement de l'institut. La communication passe essentiellement par les valves. Le site internet est clair et bien structuré.

Recommandation : rendre plus de ressources disponibles via le site internet (en plus des documents de référence officiels, déjà hébergés) : cours en ligne...

- 6 Le comité souligne le climat convivial, « familial », qui règne dans la section et qui favorise la communication entre les différents acteurs. Le comité note cependant qu'il est difficile d'impliquer les étudiants dans la démarche qualité.

Recommandation : privilégier l'information des étudiants sur les enjeux d'une telle démarche, plutôt que les inviter à des réunions ponctuelles, pourrait favoriser une plus grande implication de leur part, d'autant plus qu'ils pourraient être confrontés à des démarches similaires dans leur vie professionnelle.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'évaluation des enseignements par les étudiants reste trop marginale et informelle. Ce manque compromet la collecte de données, nécessaire à la mise en place d'une démarche qualité complète, car récoltant l'avis de tous les acteurs.

Recommandation : encourager les étudiants de participer à l'évaluation du cursus, afin d'en augmenter la qualité.

- 2 L'absence de suivi formalisé des anciens, qui constituent pourtant un capital précieux pour un établissement d'enseignement, est jugée problématique par le comité d'experts.

Recommandation : proposer aux anciens de participer à une ou deux réunion(s) par an, où les aspects qui les concernent directement seraient discutés (accueil d'étudiants en stage, participation au jury de l'épreuve intégrée...). L'institut pourrait également en profiter pour faire part d'éventuelles initiatives récentes.

Conclusion

Dotée d'une équipe d'enseignants qui est réduite en effectifs, la section a dû faire des choix. Le noyau permanent comporte heureusement des éléments très complémentaires qui ont proposé de concentrer leurs efforts de formation sur la construction traditionnelle, avec une attention particulière pour la durabilité et le choix des matériaux (notamment le bois). Ensemble, ils forment une équipe efficace, avec une diversité de pratiques dans le style et la communication avec l'étudiant, mais où l'on perçoit un respect mutuel entre tous et une complémentarité dans ce qu'elle met à disposition des étudiants.

La démarche qualité, toute convaincue que soit la direction de son bien-fondé, souffre parfois du côté informel des relations entre les différents acteurs.

Un autre point demanderait l'attention particulière de la direction : l'institut se trouve relativement isolé dans son environnement et devrait s'ouvrir davantage vers le monde extérieur. Actuellement, le rôle des partenaires extérieurs est en effet trop réduit et la formation, concentrée *intra muros*. Il est apparu, lors de certains entretiens, que l'institut est conscient de la situation d'isolement dans laquelle il vit. Il essaye – à ce stade-ci encore de façon encore informelle – d'établir des liens avec d'autres institutions et partenaires. Le comité d'experts ne peut qu'encourager cette démarche, qui ne peut être que bénéfique.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les objectifs du programme sont cohérents par rapport aux missions et valeurs de l'établissement et de l'enseignement de promotion sociale en général. ⇒ L'organisation du bachelier sur 3 ans, avec une bonne répartition horaire (pas plus de 4 soirées par semaine) est appréciée par les étudiants. ⇒ La section a des contacts réguliers avec le monde professionnel (visite du salon Batimat à Paris...). Les visites sont encadrées par les enseignants. ⇒ Les enseignements sont à jour et actualisés régulièrement en fonction des innovations technologiques du secteur. ⇒ L'autonomie de l'étudiant est favorisée à travers la recherche personnelle d'informations. ⇒ Le comité souligne la qualité des syllabi, quand ils sont présents. ⇒ L'épreuve intégrée inscrit les étudiants dans une vision globale (y compris esthétique) qui leur permet de resituer leur fonction finale dans un ensemble plus vaste. ⇒ Dans le cadre de l'épreuve intégrée, les étudiants travaillent en groupe au développement d'un projet collectif. ⇒ Les jurys d'évaluation de l'épreuve intégrée sont composés sur une base assez large, ce qui objective l'évaluation. ⇒ La dimension esthétique envisagée dans les projets n'est pas prise en compte dans l'évaluation, ce qui est pertinent au regard des objectifs de la formation. ⇒ La mesure des acquis, très hétérogènes selon les parcours d'étudiants, est prise en compte dans le cadre du cours de mathématiques (évaluations formatives, remédiation en conséquence). Le programme du cours est adapté aux besoins de la formation. ⇒ L'équipe enseignante est réduite mais présente une bonne complémentarité dans les méthodes pédagogiques et les contenus. ⇒ Les enseignants, exerçant par ailleurs une autre activité professionnelle dans le domaine, s'inscrivent <i>ipso facto</i> dans une dynamique de formation continue et d'actualisation des connaissances. ⇒ Les enseignants et l'équipe éducative et administrative font preuve de disponibilité et d'implication. ⇒ Les étudiants ont à disposition un local pour travailler, ainsi qu'une table traçante (<i>plotter</i>) pour imprimer leurs travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les compétences liées à la gestion de chantiers (métrés, devis, planification...) sont peu abordées dans les différents enseignements du programme. ⇒ Les interventions extérieures sont rares. ⇒ Les cours pratiques (laboratoires, travaux pratiques) sont quasiment inexistantes. ⇒ La concertation pédagogique n'est pas formalisée, ce qui fait sans doute perdre l'occasion d'une réflexion au niveau des valeurs, des méthodes choisies, des objectifs poursuivis. ⇒ Le comité déplore que certains cours ne bénéficient pas d'un support didactique. ⇒ Il existe très peu, voire aucun matériel pédagogique en ligne. ⇒ Les données ECTS ne sont pas encore implémentées dans les fiches UF et explicitées auprès des étudiants. ⇒ Les critères d'évaluation sont communiqués de manière inégale selon les cours. Le <i>feedback</i> est donné à la demande, mais ceci n'est certainement pas organisé systématiquement. ⇒ Au vu de la description de l'UF « Stage d'insertion professionnelle », le comité ne comprend pas l'obligation faite aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de devoir réaliser ce stage. ⇒ Le suivi réservé aux deux premiers stages (stage d'insertion et stage d'intégration) est très léger. Pour les trois stages, les critères d'évaluation ne sont pas clairement définis et communiqués aux différentes parties prenantes (étudiants, entreprise, jury). L'évaluation par le maître de stage « entreprise » est quasi inexistante. ⇒ La taille sous-critique de l'équipe d'enseignants représente un risque en cas d'absence, d'indisponibilité ou de départ de l'un des enseignants. ⇒ Le personnel administratif et éducatif souhaiterait pouvoir bénéficier de formations (lorsque de nouvelles démarches sont mises en place, par exemple). ⇒ Les étudiants n'ont pas accès à un centre de documentation technique au sein de la section. ⇒ Le parc informatique semble vétuste. Il est cependant à noter que les étudiants disposent généralement de leur propre ordinateur. ⇒ L'institut fait figure d'électron libre dans son environnement local. ⇒ L'évaluation des enseignements par les étudiants reste trop marginale et informelle. Ce manque compromet la collecte de données, nécessaire à la mise en place d'une démarche qualité robuste.

<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'institut organise des exercices incendie, y compris pour les cours du soir. ⇒ Le rapport d'autoévaluation est clair et permet de bien mesurer l'état d'avancement de la démarche qualité. ⇒ Les fiches action, qui mentionnent clairement les échéances visées, sont réalistes et pertinentes. ⇒ La création d'une Commission Permanente Qualité devrait permettre de pérenniser la démarche qualité. ⇒ La communication passe essentiellement par les valves. Le site internet est clair et bien structuré. ⇒ Le comité souligne le climat convivial, « familial », qui règne dans la section et qui favorise la communication entre les différents acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le suivi des anciens, qui constituent un capital précieux pour un établissement d'enseignement, est trop peu formalisé.
--	---

Recommandations

<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Travailler davantage les compétences liées à la gestion de chantiers ⇒ Inviter des conférenciers extérieurs afin de diversifier les points de vue auxquels sont confrontés les étudiants, vu la taille restreinte de l'équipe enseignante ⇒ Développer les cours pratiques (laboratoires, travaux pratiques...) ⇒ Formaliser davantage la concertation pédagogique, en l'élargissant éventuellement à l'échelle de l'ensemble des bacheliers organisés par l'institut ⇒ Communiquer les modalités et critères d'évaluation en début de cours et par écrit dans toutes les UF ⇒ Laisser la possibilité aux étudiants travailleurs de solliciter une dispense pour le premier stage d'insertion professionnelle ⇒ Formaliser les critères d'évaluation des stages et impliquer le maître de stage « entreprise » dans l'évaluation (via une enquête de satisfaction type, p. ex.) ; impliquer l'ensemble de l'équipe enseignante dans l'évaluation des rapports de stage (et plus particulièrement le rapport du dernier stage d'activités professionnelles) ⇒ Veiller à ce que la partie technique du TFE, développée dans le 2^e volet du travail, soit en adéquation avec les objectifs de la formation ⇒ Etoffer l'équipe enseignante ⇒ Informer le personnel administratif et éducatif des possibilités de formation continue et organiser l'accès ⇒ Rassembler des sources techniques validées sous la forme d'un petit centre de documentation, accessible aux étudiants de la section ⇒ Acquérir un abonnement aux ressources en ligne du CSTC ⇒ Rendre les supports de cours disponibles en ligne ⇒ Dynamiser l'ancrage local : développer et ancrer les partenariats (avec les lieux de stage, via les visites de chantiers...), structurer le réseau d'anciens étudiants... ⇒ Accélérer la dynamique de la démarche qualité, en organisant la concertation entre les différentes parties prenantes (information, consultation, représentation, <i>feedback</i>) ⇒ Pérenniser la démarche qualité (p. ex. via la création de la Commission Permanente Qualité) ⇒ Susciter davantage l'implication des étudiants dans la démarche qualité en les informant des enjeux d'une telle démarche

Opportunités et risques

Note : L'analyse Opportunités / Risques présentée dans le rapport d'autoévaluation dresse un bilan très éclairé et lucide de la situation.

Le comité des experts souhaiterait insister sur les points suivants :

Opportunités :

- ⇒ Le développement du CTA aux abords de l'institut constitue une belle opportunité pour développer la partie pratique des cours.
- ⇒ Certains métiers de la construction sont identifiés comme « fonctions critiques » par le FOREM : chef de chantier, conducteur de travaux...

Risques :

- ⇒ La petite taille de l'équipe enseignante constitue un risque en cas d'absence ou départ d'un enseignant.
- ⇒ L'organisation telle qu'elle existe aujourd'hui fonctionne sur base d'un nombre restreint d'étudiants. En cas d'augmentation de la population dans la section Construction, le modèle actuel risque de montrer ses limites.
- ⇒ Ne pas consolider les relations avec le monde professionnel pourrait conduire à un décalage de la formation par rapport aux réalités du terrain.


Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

 L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

Vincent Durant
 Directeur
 I.E.P.S.C.F MORLANWELZ

 Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
 de l'autoévaluation

I.E..P.S.C.F.
 RUE R.WAROCQUE, 46
 7140 MORLANWELZ
 064/44.97.54

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.